Prêcher dans le désert ?

Rabbin Michaël Azoulay

Pourquoi la Torah a-t-elle été donnée au peuple hébreu dans le désert du Sinaï ? Elle aurait pu l'être en terre promise, si l'on considère que l'errance de quarante ans n'était pas prédéterminée. Je propose ici trois pistes de réflexion :

- 1) Donner la Loi dans un désert, lieu neutre par excellence, c'est enseigner au monde que la Torah n'est pas l'exclusive du peuple juif, les prosélytes pouvant se l'approprier et les non juifs s'en inspirer. Il n'est pas innocent que la section du Pentateuque qui évoque la théophanie porte le nom de Jethro, beau-père de Moïse converti au monothéisme, et qu'on lise, le jour de la fête qui commémore la Révélation sinaïtique, le Rouleau de Ruth, mettant en scène l'archétype de la convertie au judaïsme. Selon Maïmonide, les Hébreux eux-mêmes se seraient convertis, en pratiquant la circoncision en Égypte et en se purifiant durant les trois jours précédant le don de la Torah.
- 2) La Torah fut léguée aux Hébreux avant la conquête du pays de Canaan afin de fonder celle-ci sur l'établissement d'un État juif, pour reprendre une terminologie moderne, c'est-à-dire, d'un gouvernement dont la législation s'inspirerait de la loi mosaïque. Les débats actuels autour de la réforme du système judiciaire en Israël reflètent les difficultés de cet État à se définir : État juif ou État des Juifs ?
- 3) Enfin, le désert, dans lequel on peut aisément se perdre, renvoie à un monde en perte de repères. La Torah propose des valeurs morales et spirituelles auxquelles se rattacher, assigne une place à chaque être et à chaque chose. Un message qui s'avère d'une actualité brûlante alors que dans nos sociétés occidentales toutes les frontières tendent à s'estomper : entre l'Homme et la nature, entre l'homme et la femme, entre l'homme et l'intelligence artificielle...